

N° 26-04-21

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

PRÉSENTS : M.M. DA SILVA PEDRO Jérôme, DELAUD Maurice, GUICHOUX Bernard, KERJEAN Yann, LOUISET Olivier, MOISAN Bernard, ROUXEL Olivier.
Mmes LEFEBVRE Charlène, MAILLARD Aurélie, MORDRET Pauline, PICARD Sophie, VOLLAND Claudine.

EXCUSÉS : M. MANIANGA-KEYET Brice (pouvoir à Mme PICARD Sophie). Mmes DESPINS Claudette (pouvoir à Mme VOLLAND Claudine), MOREAU Chloé (pouvoir à M. DA SILVA PEDRO Jérôme).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DA SILVA PEDRO Jérôme.

OBJET : Taux
d'imposition 2026

Au vu de l'état 1259, portant notification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales, des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2026 ;

Le Maire soumet au Conseil Municipal le maintien des taux d'imposition concernant chacune des trois taxes municipales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, vote le maintien des taux des trois taxes d'imposition locales :

- **Taxe sur le Foncier Bâti :** **20,81 %**
- **Taxe sur le Foncier non Bâti :** **58,21 %**
- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :** **8,23 %**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie le 14 avril 2026.

Le Maire,
Bernard MOISAN

